

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

SÉANCE DU 7 MARS 2024

DATE DE CONVOCATION : 28/02/2024
DATE D’AFFICHAGE : 09/03/2024
NOMBRE DE MEMBRES : - Inscrits : 17 - Présents : 11 - Absents : 6 - Votants : 11 - Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0
OBJET : NOMINATION DE REPRESENTANTS AU COMITE DE PROGRAMMATION LEADER DU SYNDICAT MIXTE DE BS3V

L’an deux mille vingt-quatre, le jeudi 7 mars à 9 heures 30, le Bureau de la Fédération Départementale d’Energie de la Somme, légalement convoqué s’est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

Etaient présents : 11 membres sur 17 convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents et excusés : 6 membres.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose que la Fédération est sollicitée par le Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées (BS3V) pour désigner un titulaire et un suppléant au Comité de programmation pour la mise en œuvre du dispositif LEADER pour lequel une enveloppe de 1 095 0787 € leur a été allouée pour accompagner les projets du territoire (publics et privés). Les projets de transition énergétique et écologique et notamment de maîtrise de l’énergie et d’énergies renouvelables, de mobilité durable ou encore d’éclairage public font partis des enjeux majeurs de ce programme pour les 3 EPCI qui le composent et les communes.

Le comité de programmation, organe décisionnel, composé à parité de membres publics et privés sera amené à se réunir 3 à 4 fois par an pour mettre en œuvre la stratégie et sélectionner les actions à soutenir. Il est proposé comme titulaire Franck BEAUVARLET et comme suppléant Jean-Paul LECOMTE.

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Fédération :

- approuve la nomination au Comité de programmation LEADER BS3V de Franck BEAUVARLET comme titulaire et de Jean-Paul LECOMTE comme suppléant ;
- charge Monsieur le Président de signer les documents afférents.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président,

Franck BEAUVARLET

